

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **30^e jour du mois de novembre 2009**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Cette séance fut convoquée par avis écrit, donné et signifié en date du 26 novembre 2009. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier-suppléant

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2009-283

ADJUDICATION DU MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS : TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES 2010

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé le 12 novembre 2009 un appel d'offres par invitation auprès de firmes d'ingénieurs de la région pour un mandat pour services professionnels en infrastructures pour le projet de réfection de la rue Deshaies et d'une partie de la rue du Roi à être réalisé en 2010;

CONSIDÉRANT que les firmes Teknika-HBA, Les Consultants SM inc. et Dessau inc. ont déposé chacune une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 27 novembre 2009;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées par un comité formé de trois personnes n'ayant aucun lien d'intérêt avec les fournisseurs et qui ne sont pas membres du Conseil municipal à partir d'une grille d'évaluation pondérée;

CONSIDÉRANT qu'une représentante du greffe a agi à titre de secrétaire du comité de sélection et n'a pas évalué les offres;

CONSIDÉRANT que les résultats de l'analyse des offres sont les suivants :

	POINTAGE INTÉRIMAIRE	PRIX (TAXES INCLUSES)	POINTAGE FINAL
Teknika-HBA	98 %	84 091,88 \$	17.60
Les Consultants SM inc.	98 %	87 479,25 \$	16.92
Dessau inc.	76 %	98 489,08 \$	12.79

CONSIDÉRANT que seules les offres qui ont obtenu un pointage de 70 % ou plus pour l'analyse qualitative (pointage intérimaire), le prix a été considéré et que conformément à la loi, le pointage final de chaque offre retenue s'établit selon la formule suivante :

$$\frac{(\text{pointage intérimaire} + 50) \times 10\,000}{\text{Prix}}$$

CONSIDÉRANT que le contrat doit être adjugé au fournisseur dont l'offre a obtenu le meilleur pointage final;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos mandate la firme Teknika-HBA pour les services professionnels en infrastructures pour le projet de réfection de la rue Deshaies et une partie de la rue du Roi à Asbestos, conformément à l'offre déposée le 27 novembre 2009 pour un montant total incluant les taxes de 84 091,88 \$.

De plus, que le Conseil autorise le directeur général et greffier-suppléant à signer l'ensemble des documents reliés à ce mandat.

Adoptée.

2009-284

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé et résolu que la présente séance extraordinaire soit levée à 19 h 35.

Adoptée.

Hugues Grimard, maire

Georges André Gagné, greffier-suppléant

/lg